Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230906-DE

Conseil communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Délibération

N° 2023_09_6

Prolongation du poste de chargé de mission Rudologie

Lors du conseil communautaire du 22 septembre 2022, il a été décidé de créer un poste de chargé de mission rudologie pour accroissement d'activité pour une durée d'un an sur le grade d'ingénieur territorial à temps complet. Le poste est pourvu depuis le 2 novembre 2022.

L'étude sur la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets, obligatoire d'ici janvier 2024, a été mise en attente afin de permette au service déchets de renouveler une grande partie des marchés public et des contrats qui s'achevaient au 30 juin 2023. L'étude biodéchets a été réactivée début juillet 2023, cette étude aura une durée de 12 mois minimum.

En parallèle, le service déchets a terminé la rédaction du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés dont les premières actions sont prévues pour 2024.

Il convient donc de renouveler le poste de chargé de mission rudologie pour une durée d'un an.

Le Quorum constaté,
Le Conseil communautaire,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le tableau des effectifs du Budget ordures ménagères,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2023,
Ayant entendu l'exposé de M. Gérard CHARASSIER,
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité
(Pour : 42 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. - De conserver le poste d'ingénieur territorial à temps complet pour une durée d'un an.

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230906-DE

Paraphe : _____

2. - De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget ordures ménagères.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Michaël DODELIN

Le Président
M. Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conseil communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Sur convocation adressée le 15 septembre 2023,

Étaient présents (33) :

M. Didier TERRIER,
Mme Stéphanie ETIENNE,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,
Mme Catherine MAILLOT,
M. Louis EUDIER,
Mme Jean-Louis LUC,
M. Eric CARPENTIER,
Mme Céline DAMBRY,
M. Éric RENÉE,
M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS,
M. Gérard LEGAY,
Mme Régine HAUZAY,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
M. Jean-Marc DOUCET,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,
M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY,
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER,
Mme Françoise DENIAU,
M. Christophe ADE,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
Mme Françoise BLONDEL,
Mme Marie-Claude HERANVAL,
M. Jean-François LE PERF,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS

Étaient représentés (9) :

M. Alain LOPEZ
Représenté par M. Eric CARPENTIER,

M. Mario DEMAZIERES
Représenté par Mme Odile DECHAMPS,

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230906-DE

Mme Catherine DUCHESNE
Représentée par M. Michaël DODELIN,
M. Sylvain GARAND
Représenté par M. Gérard CHARASSIER,
Mme Sandrine NORDET
Représentée par M. Jean-Marc DOUCET,

M. Francis ALABERT
Représenté par Mme Virginie BLANDIN

jusqu'à 19h25, q. n° 4,
M. Alain BREYSACHER
Représenté par Mme Denise HEUDRON
jusqu'à 19h36, q. n° 8,
Mme Herléane SOULIER
Représentée par M. Florian LEMAIRE,
M. Arnaud MOUILLARD
Représenté par Mme Lorena TUNA,

Étaient absents (3) :

M. Lionel GAILLARD,
Mme Dominique TALADUN,

M. Laurent BENARD

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Michaël DODELIN

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230906-DE